



Séance du Conseil Municipal du vendredi 24 mai 2024

**Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel**

Séance ordinaire du vendredi 24 mai 2024

N°20/Vie des quartiers

Fonds d'Initiatives Associatives - Attribution de subventions

Le vendredi 24 mai 2024, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 16 mai 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Rosa MACEIRA

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, M. Gourta KECHIT, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, Mme Hakima BIDLHADJELA, M. Maurice BONNARD, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, M. Pierre LALISSE, Mme Carmen BOGHOSSIAN, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Sori DEMBELE, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentés : Mme Teresa EVERARD par Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, Mme Sabrina MORENO par Mme Myriam KASSA, M. Cémil YARAMIS par M. Cédric PLANCHETTE, M. Mohamed ANAJJAR par Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, Mme Virginie SALIBA par M. Sori DEMBELE

Absents excusés : M. Jean-Pierre IBORRA, M. Hervé ZILBER, M. Bankaly KABA

Absent :

M. le Maire rappelle que le Fonds d'Initiatives Associatives est un nouveau dispositif mis à disposition des associations locales. Il vise à soutenir l'émergence et l'accompagnement des projets des associations intervenant sur l'une des thématiques du contrat de ville. Il a pour but de soutenir la participation des associations au plus près de la vie quotidienne des habitants. Son fonctionnement doit permettre la réalisation de micro-projets développés à l'échelle d'un quartier et portés par des associations, avec une démarche simplifiée.

M. le Maire rappelle également que le dispositif repose notamment sur la présentation des projets devant une commission dont le rôle est d'écouter, donner un avis et proposer un montant d'attribution de subvention dans le respect des conditions fixées par le règlement adopté en séance du Conseil Municipal du 25 mars 2022.

Une commission d'attribution s'est réunie le 24 avril 2024. A l'issue de cette séance, il est

proposé de soutenir les 5 projets suivants :

Porteur de projet	Nom du projet	Thématique	Descriptif	Coût total de l'action	Subvention accordée
ADLM	Coupe du monde de Foot - CAN	Cohésion sociale – sport	Animation conviviale, de loisirs et sportives autour de la CAN à destination des enfants et des familles autour des équipements sportifs, mise en place d'une ouverture officielle en écho aux JO, avec la présentation de chaque pays participants à la CAN.	16 000 €	2 000 €
My cuisine pour tous	Objectif top pizza	Cohésion sociale – lien social	L'action consiste en l'organisation de 12 animations cuisine sur l'espace public des quartiers du Puits la Marlière et des Carreaux. L'atelier mêle sensibilisation au gaspillage alimentaire, aux économies d'énergie, en s'appuyant sur la préparation de la pâte à pizza et la confection de pizza, encadré par un professionnel. Un concours est organisé afin de pouvoir permettre aux habitants de se rendre aux animations au sein des différents quartiers et de créer ainsi du lien inter-quartier, favorisant la rencontre des habitants.	8 903 €	2 000 €
Ecole et quartier	Fête de quartier	Cohésion sociale – lien social	Mise en place d'une fête de quartier au sein du quartier Derrière Les Murs de Monseigneur organisée par des bénévoles. L'association souhaite pouvoir mettre en place 3 structures gonflables (adaptées à différentes tranches d'âge) et des lots pour la mise en place d'une tombola. L'initiative se déroule sur la place carrée au sein du quartier de Derrière Les Murs de Monseigneur mais l'ensemble des habitants de ville sont conviés et participent.	2 000 €	1 600 €
BLK	L'histoire de l'esclavage	Cohésion sociale – citoyenneté culture	Mise en place d'une exposition autour de l'histoire de l'esclavage coloniale issue d'un travail mémoriel et partageant l'histoire commune à l'histoire de France. L'exposition sera installée à l'espace Marcel Pagnol pendant 1 semaine,	2 000 €	1 500 €

			permettant la visite des habitants et des classes avec un intervenant et présentant le travail autour de la généalogie.		
Film de Banlieue	Evénement Avant-première du film "James DAMONT"	Cohésion sociale - culture / Emploi – insertion	Mise en place d'un événement permettant la diffusion d'un film réalisé sur Villiers-le-Bel avec les Habitants de Villiers-le-Bel - en amont de la diffusion, présentation de la plateforme numérique "Wisuciné" dédiée à la mise en relation et la création d'emploi des professionnels du cinéma et du spectacle - clôture par un moment convivial.	2 912 €	500 €

M. le Maire précise que dans un délai de 1 mois après la réalisation du projet, un bilan doit être transmis par l'association à la commune avec les pièces justificatives des dépenses.

M. le Maire propose de verser une subvention aux projets éligibles dans le cadre du Fonds d'Initiatives Associatives, suite à la tenue de la commission FIA réunie le 24 avril 2024.

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

VU la délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2022 créant le Fonds d'Initiatives Associatives (FIA) et approuvant son règlement de fonctionnement,

VU les avis rendus par la Commission relative au Fonds d'Initiatives Associatives (FIA) réunie le 24 avril 2024,

VU l'avis favorable de la Commission Vie des quartiers - Participation des habitants - Maisons de quartier du 2 mai 2024,

VU l'avis favorable de la Commission Finances du 13 mai 2024,

AUTORISE le versement des subventions suivantes intervenant dans le cadre du Fonds d'Initiatives Associatives (FIA) :

-A l'association ADLM, pour le projet « Coupe du monde de Foot - CAN » : Montant de la subvention : 2000 €.

-A l'association My cuisine pour tous, pour le projet « Objectif top pizza » : Montant de la

subvention : 2 000 €.

-A l'association Ecole et quartier, pour le projet « Fête de quartier » : Montant de la subvention : 1 600 €.

-A l'association BLK, pour le projet « L'histoire de l'esclavage » : Montant de la subvention : 1 500 €.

-A l'association Film de Banlieue, pour le projet « Evénement Avant-première du film "James DAMONT" » : Montant de la subvention : 500 €.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 32 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

La Secrétaire de séance,
Mme Rosa MACEIRA



Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC



Publication le : - 3 JUN 2024

Transmission en Sous-préfecture le : 03 JUN 2024